

LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

(ANCIEN *M. H. Laensberg*. — Rien n'est changé à la rédaction.)

FRANCE.

Paris, le 12 septembre. — Les obsèques de M. le comte Daru, pair de France, ont eu lieu aujourd'hui à l'église St-Thomas-d'Aquin. Les quatre coins du poêle étaient tenus par M. le maréchal Maison, M. le comte de Cessac, M. le duc de Bassano, et M. Fourrier, de l'Institut.

Des discours ont été prononcés sur la tombe par MM. Sylvestre de Sacy, Ternaux, Cuvier, Mirbel et Leroy.

— On continue à parler beaucoup de M. de Villèle.

— M. de Chabrol a proposé sa démission.

— L'administration et MM. les questeurs de la chambre des députés paraissent s'être définitivement arrêtés au projet de la construction d'une salle provisoire dans la cour ou les jardins du palais Bourbon. Les embarras et les frais qu'auraient occasionnés le déplacement de près de quarante bureaux, du vestiaire, des archives et de la bibliothèque de la chambre, sans compter ceux qu'eût entraînés l'appropriation d'un local quelconque à cette destination, ont déterminé une mesure qui offre une double économie d'argent et de temps. Les travaux vont être commencés, et on espère qu'ils pourront être terminés avant le 1^{er} février prochain.

— Nous apprenons ce soir que le *Journal du Commerce* d'aujourd'hui a été arrêté à la poste. Cette mesure nous est expliquée par une dénonciation de la *Gazette de France*, rédigée en style de réquisitoire, sur l'annonce d'une souscription ouverte dans cinq départements de la Bretagne, à l'effet d'indemniser les souscripteurs dans le cas où ils seraient poursuivis par suite de l'établissement d'un impôt illégal.

La *Gazette*, qui avait reproduit l'annonce de cette souscription pour l'empoisonner de ses perfides commentaires, a été, dit-on, arrêtée elle-même à la poste.

(*Journal du Commerce*.)
La *Gazette* annonce effectivement qu'elle a été saisie hier, pour cette publication. Les principes, dit-elle, qui ont provoqué la condamnation de la souscription nationale en 1820, sont applicables à celle-ci a pour but de paralyser l'action des lois et du gouvernement.

Le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats* et le *Courrier* qui ont reproduit ce prospectus ce matin, avec des réflexions, ont été également saisis aujourd'hui à la poste.

— On venait, au dernier conseil des ministres, d'expédier le courant des affaires, de signer quelques ordonnances, de raisonner sur quelques projets d'économie. Un des ministres, que l'on devinait sans peine, a pris la parole, et dit en somme : « Qu'il y avait des choses plus graves à considérer, qu'il s'étonnait de l'inertie du conseil, dans la crise imminente, qu'il fallait, avant tout songer à la chambre. Vous savez, a-t-il ajouté, que quoi que je n'en sois pas membre, j'ai été choisi pour représenter et attirer une partie du centre gauche. Je ne conçois pas en effet qu'il soit possible de passer. Mais il est impossible de l'avoir avec les nominations qu'on a faites et le langage que tiennent les deux journaux du ministère. Il faut prendre un parti, et marquer par des actes la ligne de modération à laquelle, pour ma part, j'ai voulu me rattacher. »

A cette levée de bouclier, deux autres voix se firent entendre et ont balbutié les mots de modération, de modération unie à la fermeté. — M. le prince Polignac se taisait ; et son visage semblait avoir quelque chose d'approbatif. — Mais M. le comte de

Labourdonnaye a répliqué, avec hauteur, « que la modération n'avait été que trop longue ; qu'elle excitait l'insolence des factieux ; qu'il fallait avancer hardiment, et que tout ce bruit tomberait de soi-même ; que surtout il était important de mettre au plus tôt des hommes énergiques dans quelques préfectures, afin de se tenir prêt à tout. » En finissant, il laissa échapper cette réflexion : Que malheureusement l'énergie était rare ; et que la peur même semblait se glisser dans les conseils du gouvernement. »

A ce mot de peur, le rouge monta au visage de M. de Courvoisier. Il répartit aigrement : « Que la fixité des principes n'était pas de la peur ; qu'il n'avait pas plus peur que M. de Labourdonnaye. » Puis se livrant à sa vivacité oratoire, il rappela ses campagnes de Mittau, et il dit de très-bonnes choses contre l'exagération et la violence, comme il le faisait parfois à la chambre 1819.

M. de Labourdonnaye s'emporta de nouveau contre la révolution, et la pusillanimité qui l'encourage ; et il ajouta d'une façon fort amère, « qu'il y avait quelque chose de bien étrange à ménager à la fois la révolution et les jésuites. » — Blessé de ce dernier trait, M. de Courvoisier allait répondre par quelque sortie véhémente. Mais M. le prince de Polignac s'efforça de rétablir le calme, disant « que tout le monde, dans le conseil, était réuni par la haine de la révolution ; qu'il pensait comme M. le garde des sceaux sur les jésuites, si utiles à la monarchie ; mais que le temps n'était pas encore venu de rapporter les deux ordonnances. »

— M. de Labourdonnaye reprit violemment, parla long-temps, et fut appuyé par deux membres du conseil.

On dit même que le prince de Polignac parut, jusqu'à certain point, revenir à son avis. On se sépara sans avoir rien décidé et fort mécontent.

Il est à croire cependant que personne ne se retirera immédiatement du ministère. Le lien de la nécessité est plus fort que tous les dissentiments. Comment s'en aller ? Comment se débarrasser les uns des autres ? Comment surtout parvenir à se recruter ? C'est, en toute chose, une égale impuissance. (*Messenger*.)

— Il n'était bruit hier au ministère des finances que de la nomination de M. Olivier à la présidence du bureau du commerce avec voix délibérative au conseil. Il doit être assisté d'un vice-président qui serait M. David, administrateur des douanes.

On nous assure que ce M. Olivier est un pair de France de la dernière fournée de M. de Villèle, et le même qui fut collègue de M. Bonald à la commission de surveillance de la censure en 1827.

Cette nouvelle doit être vraie, car qui aurait songé à M. Olivier pour en faire le Haskisson de la France.

Du reste on nous assure que M. Olivier accepte les fonctions sans traitement : il pourrait bien nous en coûter cher. (*Journal du Commerce*.)

— La nouvelle de la déclaration de guerre de l'Angleterre à la Russie et du rappel de lord Heytesbury n'a été ni confirmée ni démentie par le courrier d'aujourd'hui.

— L'honorable M. Royer-Collard est parti avant-hier pour aller passer une quinzaine de jours au sein de sa famille.

— M. Fontenelles, curé démissionnaire de Poilly, près Gien (Loiret), a embrassé la religion protestante il y a un mois.

— M. Bracq, chef d'escadron des lanciers rouges de l'ex-garde, va partir pour le Brésil, où il doit remplir les fonctions d'éuyer cavalcador de la nouvelle impératrice.

— On écrit de Bourg-Madame, le 1^{er} septembre :

« La nuit dernière, on a été réveillé à Puycerda par une fusillade assez vive. Cent hommes, commandés par un colonel nommé François Antony y Saez, et par un nommé Chandaro, s'avançaient pour surprendre la garnison. La troupe se mit aussitôt sous les armes et prit les précautions nécessaires pour prévenir un coup de main : la colonne alors se dirigea sur Guils, où son chef prit position. Quarante-cinq *mozos de la escuadra* (gendarmes employés des douanes), et cent hommes de la garnison, se mirent à sa poursuite. Au moment de la rencontre, le colonel révoilà leur cria de s'unir à lui, ajoutant qu'ils étaient frères, que le malheur de tous était le même, que la guerre civile allait cesser. Les acclamations de *vive l'union ! vive le roi libre ! vive la religion ! à bas le gouvernement traître !* furent prononcées alors par les mutins, qui firent en même temps une décharge, à laquelle on répondit par un feu de deux rangs ; là, commença un engagement qui dura cinq quarts d'heure. Au bout de ce temps, ils se dirigèrent vers le centre de la Catalogne, probablement dans la vue de grossir leur troupe et de poursuivre leurs coupables opérations. Ils sont tous très-bien habillés ; ils portent un étendard de satin rouge et blanc, avec des lisères en or ; au milieu se lit, en lettres également d'or, l'inscription : *Union et force*. Les officiers déploient un luxe extraordinaire.

Les résultats de l'engagement dont nous venons de parler consistent en plusieurs blessés de part et d'autre ; seulement le nombre en est plus considérable du côté de la garnison de Puycerda. Elle est rentrée quelques instans avant midi, rapportant que l'audacieuse bande, poursuivie la baïonnette aux reins, lui avait échappé dans les bois de Maranges. Plusieurs arrestations ont eu lieu dans la ville. » (Cet article a été communiqué au *Journal de Toulouse* par son correspondant des bords de l'Adour.)

— Le meurtre commis à Landrecies, le 28 août dernier, par une mère sur son enfant, a paru si extraordinaire et si contraire à tous les sentiments de la nature, qu'il a vivement éveillé la curiosité publique et inspiré à quelques personnes éclairées le désir de voir cette femme pour tâcher de découvrir les motifs qui ont pu la porter à un attentat aussi épouvantable. Elles sont restées convaincues que ce crime était encore un déplorable effet de la monomanie. Cette femme, d'un caractère doux et de mœurs paisibles, faisait bon ménage avec son mari, mais une foule de circonstances et de violents chagrins, joints à des causes physiques, avaient tellement exalté son esprit, qu'elle avait pris la vie en horreur et formé la résolution de mettre fin à son existence. Après avoir en vain tenté de se noyer et fait d'inutiles démarches chez les pharmaciens pour se procurer du poison, elle a conçu, dans un moment de trouble et d'effervescence, l'affreux projet de tuer son enfant, pour obliger par ce crime la justice à lui ôter la vie, devenue pour elle un fardeau insupportable ; et l'exécution a bientôt suivi cette horrible pensée !...

Cette femme est tellement dévorée du désir de mourir, que cette idée fixe domine toutes ses facultés, et que cette malheureuse appelle la mort de tous ses vœux. Du reste, et lorsqu'on parvient à attirer son attention sur d'autres sujets, elle tient des discours sensés qui prouvent que son âme n'était point faite pour le crime. L'horreur que son action avait d'abord inspirée se change, en la voyant, en un sentiment de pitié dont on ne peut se défendre.

POLICE CORRECTIONNELLE DE PARIS.

Plainte en escroquerie. — Méthode contre le bégaiement, achetée 20,000 fr.

M. Cazalès, commis-voyageur, et M. Shirmann, flegmatique allemand, possesseur, si on l'en croit, du plus merveilleux secret, étaient en scène; le premier, comme plaignant; le second, comme prévenu. M. Cazalès se plaignait d'avoir acheté de M. Shirmann, et ce pour la somme ronde de 20 mille francs, un secret... Il trouvait aujourd'hui la somme exorbitante, et prétendait que le fameux secret était en réalité d'une valeur égale à zéro. Il ajoutait enfin qu'il avait été déterminé à ce marché au moyen de manœuvres frauduleuses, employées par l'Allemand Shirmann.

Or, quel était ce fameux secret? Ce fameux secret, que M. Shirmann vendait 20,000 fr., consistait, non pas précisément à rendre la parole aux muets, mais bien à délier la langue des individus atteints du bégaiement le plus prononcé. Cazalès avait lu dans un journal le récit merveilleux des cures opérées par Shirmann. Ce qui lui avait fait naître l'idée de se rendre acquéreur de ce secret.

Plusieurs circonstances que vont bientôt révéler les débats, achevèrent de l'y déterminer. L'acquisition fut faite, et une obligation notariée de 20,000 fr. en fut le prix. Moyennant cette obligation, Shirmann livra sa méthode, dévoila ses secrets, et rendit bientôt Cazalès aussi savant que lui.

Cazalès n'a probablement pas pensé avoir acheté pour 20,000 f. de science; car il a accusé Shirmann de l'avoir abusé par des manœuvres frauduleuses. « C'est un secret tout-à-fait chimérique », disait-il à l'audience, qu'il n'a fait payé 20,000 fr.; « la belle méthode, par ma foi, pour la vendre si cher... » un petit morceau de bois et une goutte d'huile! C'est absolument un secret de la nature de celui qu'il voulait encore me vendre pour gagner toujours à la roulette. »

Shirmann. — C'être un bon secret, un véritablement bon méthode.

Cazalès. — C'est un secret à la Mesmer; c'est du Cagliostro tout pur.

Shirmann. — C'est un bon méthode. Il connaît mon méthode comme moi.

M. le président. — C'est pour lui avoir enseigné votre méthode qu'il a souscrit une obligation?

Shirmann. — C'être un bon méthode. Nommez trois arbitres pour mon méthode.

M. le président. — N'en avez-vous pas fait l'essai sur le domestique de Cazalès, pour mieux lui faire croire à l'excellence de votre méthode?

Cazalès. — Il l'a pris depuis à son service, lui a promis 1000 fr. s'il ne bégayait plus, et l'a menacé de le mettre à la porte s'il l'entendait bégayer (On rit.)

Shirmann. — Je avre beau promettre des 1,000 fr., je pourrais pas empêcher le commissionnaire de bégayer. C'est un véritablement bon méthode qui a guéri lui.

M. le président. — Est-il vrai que tout votre secret, que vous vendiez 20,000 fr., consistait dans un petit morceau de bois rond et une goutte d'huile que vous mettiez sur la langue?

Shirmann. — Le petit bâton, il être vrai et... C'être un bon méthode... Vous allez voir mon méthode: voilà les témoins.

Le premier témoin est le domestique Gaillard, sur lequel a été opérée la guérison qui a déterminé Cazalès à son emplette.

M. le président. — Quel est votre nom?

Le témoin. — Je m'ap... pelle... Gaill... lard.

A cette singulière preuve de guérison administrée par Shirmann, on éclata de rire; Cazalès triompha, et Shirmann dit tranquillement: Attendre un petit peu: attendre encore un petit peu.

Les rieurs changent bientôt de bord, et quelque étonnement succède à l'hilarité. Gaillard déclare, en effet, sans bégayer, si ce n'est faiblement, et à de très-rare intervalles, qu'il a été guéri par Shirmann; que, lorsque ce dernier commença sur sa personne son traitement, il était tellement bégue, qu'on ne pouvait l'entendre parler.

« Au bout de trois semaines de traitement, ajoute Gaillard, qui, un peu rassuré, ne bégua plus, tout le monde s'apercevait du changement; 2 mois étaient à peine écoulés que je parlais comme je parle aujourd'hui. »

M. le président. — Quelle était la méthode de Shirmann pour vous guérir?

Le témoin. — Sa méthode consistait principalement à me faire parler doucement, avec un petit cylindre de bois sous la langue.

M. le président. — Ne vous oignait-il pas la langue avec un peu d'huile?

Le témoin. — Oui, Monsieur; mais je vois bien que cela ne servait pas à grand chose, du moins je ne m'en suis aperçu. Au reste, aujourd'hui quand je m'examine un peu, je ne bégua plus du tout.

M. le président. — Avez-vous vu Shirmann guérir d'autres personnes?

Le témoin. — Oui, Monsieur, il y a ici des témoins guéris par Monsieur.

M. Speck, employé à la poste est entendu: « J'étais, dit-il, atteint d'un bégaiement tel que je ne pouvais souvent parvenir à me faire entendre de mes chefs. On m'indiqua M. Shirmann, et au bout de huit jours de traitement, tout le monde s'aperçut du changement opéré dans ma manière de m'exprimer. Aujourd'hui je ne bégua plus du tout. » (Marques de surprise.)

M. le président. — Quelle était la méthode de Shirmann?

Le témoin. — J'ai promis de ne pas la divulguer; mais sa méthode est réelle... J'en ai senti les heureux effets.

A ce témoin en succède un autre, le jeune Gaffret, musicien, également guéri par Shirmann. Plusieurs personnes connaissant Speck et Gaffret depuis longtemps, viennent déclarer qu'il était impossible, avant leur guérison, d'entendre un mot de ce qu'ils disaient.

Pendant ces dispositions, l'Allemand Shirmann paraît triom-

phant. Il semble d'un regard fixe et assuré, vouloir terrasser son adversaire.

« Monsieur est un bon professeur de bégaiement, dit en commençant sa déposition un témoin qui se qualifie lui-même de professeur de langues. (On rit.) Il y a une méthode, un secret bien réellement positif, et je puis dire que depuis que M. Cazalès a porté plainte, M. Shirmann a encore guéri trois bégues. »

Shirmann (se rengorgeant). — C'est un véritablement bon méthode.

M. l'avocat du roi. — N'avez-vous pas voulu vendre à Cazalès un secret pour toujours gagner à la loterie?

Shirmann. — Non pas du tout. M. Cazalès me avre dit: « Oh! j'ai un bon secret pour gagner toujours, et puis encore à la loterie. » Je répondre: « Je connaître un ami à moi qui a un bon secret pour jouer prudemment toujours la roulette. Si vous le vouloir, nous échanger les deux secrets, et voilà tout. »

Avant de passer aux plaidoiries, l'avocat de Shirmann a déclaré au tribunal que Cazalès venait de donner son désistement de sa plainte, et que Shirmann réduisait les bénéfices de l'obligation contractée à son profit à la somme de 3,000 fr.

Shirmann, sur les conclusions du ministère public, a été renvoyé des fins de la plainte. Oh! disait-il en s'en allant, c'est un bien véritablement bon méthode. (C. des Tribunaux.)

PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 15 SEPTEMBRE.

Un bateau de la contenance de 100 et quelques tonneaux, est parti ces jours derniers de Neffe près Dinant avec un chargement d'écorce sous la conduite du Sr. Louis Delnoy son propriétaire; arrivé à Namur ce bateau a heurté le pont de la Meuse et sans le secours d'une barquette qui était attachée au bateau et qui a été brisée en le garantissant, tout l'équipage aurait infailliblement été submergé mais il n'y a eu qu'une partie du gouvernail de brisé et une portion de son chargement qui, prise par la voute du pont a été jetée à l'eau.

— Nous apprenons que le père et la belle-mère de l'enfant plongé, par cette dernière, dans une espèce de cachot aux environs de Verviers, viennent d'être saisis par la maréchaussée et conduits dans les prisons de Liège. (J. de Verviers.)

— L'exposition des tableaux, dessins, gravures et d'autres productions d'art de maîtres vivans, ordonnée par décrets de S. M. du 31 mars et 29 juin 1827, aura lieu à La Haye, l'année prochaine 1830, et sera ouverte le premier lundi de la même année.

— Une nouvelle brochure ministérielle vient de paraître; elle est intitulée des Etats-Généraux de 1828. Des personnes qui se disent bien informées assurent que c'est l'ouvrage personnel de MM. van Maanen et van Tets, revu et corrigé, quant au style, par un français, qui se désigne dans le titre par les initiales P. L. C. P. (Courrier des Pays-Bas.)

— Le gouvernement ayant été informé que d'après un ancien usage, lorsqu'il s'agit d'actes et procès-verbaux d'adjudication ou d'affermage sujets au timbre, à la taxe dite *leges* et l'enregistrement, on exige parfois des intéressés quelques droits supplémentaires à titre d'annotations, outre ce qui est légalement dû, et voulant mettre un terme à cet abus, a fait notifier aux chefs de départemens d'administration générale de veiller à ce que ledit abus, s'il s'était glissé dans leurs bureaux ou autres de leur ressort, n'ait plus lieu dorénavant.

— On écrit de Varsovie, qu'une partie de l'armée polonaise s'est mise en mouvement pour se porter vers Lublin, afin de former dans ces environs un camp de 25,000 hommes. Cette concentration de force a excité quelque sensation; cependant elle paraît se borner au rassemblement ordinaire de troupes qui a eu lieu annuellement en Pologne.

— On écrit de Cologne, le 24 août: « Un événement comme on n'en a point vu ici depuis 1775 doit avoir lieu dans quelques jours. On attend le navire anglais le *Joseph-et-Anne*, qui est parti de Londres avec un chargement de coton d'Égypte et des Indes-Orientales, de bois de campêche et de salpêtre, et qui doit arriver directement ici. Toute la population est dans la joie. »

— D'après des avis reçus du Werterwoldsche, dans la province de Groningue, les habitans de ces contrées ont éprouvé de grandes pertes par les inondations. Aux environs des villages de Wedde, Ootwedde, Vlagtwedde, Veele, et sur les territoires des hameaux voisins la plupart des prairies et des pâturages sont déjà depuis longtemps, ou

couverts ou envahis par les eaux. Les habitans sont dans le plus grand embarras relativement à leurs bestiaux et à leurs métairies; un grand nombre d'entr'eux ont déjà dû faire rentrer leurs bestiaux à cornes dans les étables. Beaucoup de terrains plantés de pommes de terre sont noyés, et les cultivateurs qui récoltaient ordinairement 50, 60, 80 voitures de foin en ont pu sauver à peine 10 ou 15 voitures. La perte qui résulte de cet état de choses ne peut s'évaluer dans le moment, mais elle se fera sentir cruellement par la suite, surtout chez les habitans qui ne vivent avec leurs familles que du produit de quelques pièces de terrain, et qui n'auront ni la force ni les ressources nécessaires pour rétablir leurs affaires.

— Durant le mois dernier, le royaume de Hongrie a été en proie à deux grands désastres:

« La ville de Karpfen, à 40 lieues de Vienne, qui n'était pas encore restaurée des dégâts du dernier incendie, en a essuyé un nouveau dans la nuit du 2 au 3 août; 155 maisons y ont été réduites en cendres.

« Le 28 août, un incendie dans le bourg Jolva a consumé en moins d'une heure 400 maisons. Trois personnes y ont péri. »

— Le Correspondant de Nuremberg rapporte qu'à Hambourg une partie de coton en laine crue a pris feu sans qu'on l'y ait mis, et a été consommée. Comme il n'y a point d'exemple d'un tel phénomène, la commission sanitaire a cru devoir le signaler au public comme une preuve de la possibilité de l'ignition spontanée de cette matière.

— Une réunion de littérateurs et de philantropes éclairés, professant le culte israélite à Bruxelles, a eu lieu le 10 de ce mois pour célébrer dans un banquet amical le centième anniversaire de la naissance du célèbre *Moses Mendelsolm*, de ce philosophe distingué, justement appelé le Socrate juif, que, un des coryphées de la littérature allemande du 18^e siècle.

La fête séculaire du savant allemand a eu un grand intérêt pour les Israélites dans les Pays-Bas où plus que partout ailleurs la jouissance de tous les droits de citoyen leur est assurée par l'esprit de la plus parfaite tolérance qui respire dans la loi fondamentale. (Courrier des Pays-Bas.)

— La place de Béibour, dont le général Paikowitsch s'est emparé en Arménie, est un des principaux chefs-lieux d'exploitation des riches mines de cuivre de ces contrées qui formaient une branche importante du revenu de la Porte.

— Les notes fournies par les Capitaineries de Livourne au gouvernement de Suède, prouvent qu'il a tué dans les diverses provinces du royaume pendant l'année 1827, savoir: 96 ours, 433 loups, 268 lynx, 6235 renards, 273 martres, 187 loups de mer, 11 gloutons, 2 putois, 471 chiens marins, 181 chats, 868 autours.

— Il y a quelque temps, une plaie semblable à celle d'Égypte a désolé la ville de Smyrne et son voisinage. Pendant plusieurs jours une immense quantité de sauterelles a passé sur la ville comme un nuage sombre nué; ces insectes tombaient sur les toits des maisons, où ils traçaient de longs sillons. On pouvait suivre à plusieurs lieues de distance l'on pouvait suivre à plusieurs lieues de distance. Quand le vent de mer se mit à souffler, les débris de ces insectes furent rejetés sur les rivages et les quais, où ils répandaient une odeur infecte. Les sauterelles, pendant la nuit, les rayons de la lune se réfléchissaient sur les ailes de ces sauterelles, elles semblaient à des flocons de neige ou plutôt à des feux follets qui brillent dans l'atmosphère pendant les chaleurs de l'été.

C'était, à cette époque de la journée, un spectacle singulier et presque magique. « J'étais obligé dit un voyageur qui fut témoin de ce phénomène durant une chaleur si forte, de tenir mes vêtements ouverts pendant la nuit. Il en résulta que les sauterelles, pouvant s'introduire dans ma chambre, m'incommodaient extrêmement en sautant sur mon plancher et en glissant dans mon lit. J'observai même elle une espèce qui différait beaucoup des autres: elle était plus courte et plus épaisse, et elle semblait presque à un escargot, quoique son corps fût aussi renfermé dans une brillante coque de corail. Ces petits animaux sont d'excellens sauteurs. »

mais leur vol n'est pas très-rapide. Ils déposent des œufs en grande abondance dans toutes les directions. Les poales paraissent beaucoup aimer les sauterelles et surtout leurs œufs ; mais cet aliment exerce sur leurs corps une influence fâcheuse ; ils se putréfient promptement, et les Grecs refusaient d'en manger, en disant qu'ils étaient malsains. Telles sont les principales circonstances du fait dont j'ai été témoin ; mais il reste à expliquer ce qui peut déterminer la réunion d'une aussi immense quantité d'insectes, capables pendant plusieurs jours de cacher, en volant dans l'atmosphère, le disque du soleil et celui de la lune. » (*Journal d'Anvers.*)

RÉPARTITION DES EMPLOIS PUBLICS
ENTRE LE NORD ET LE MIDI.

Nous pouvons ajouter aujourd'hui au tableau que nous avons publié de la répartition des emplois administratifs, un tableau semblable des hautes dignités militaires. Les renseignements qu'on nous communique remontent comme les premiers au commencement de l'année ; l'état du personnel qu'ils constatent est par conséquent antérieur aux dernières promotions : dans ce tableau ne sont pas compris les princes de la famille royale et un feld-marchal étranger.

	Hollandais.	Belges.
Généraux en chef (un est étranger).	4	0
Lieutenants généraux (un étranger).	16	4 (1)
Généraux majors (six sont étrangers).	38	8
Colonels d'infanterie.	13	4
Colonels de cavalerie.	4	4
Colonels d'artillerie.	6	0
Directeurs du génie.	4	0
Haute-cour militaire (un étranger).	7	1
Ordre Guillaume, gr ^{ds} -croix (13 étr.)	3	0
commandeurs (15 étr.)	12	1

En faisant le total de la première colonne nous trouvons que 107 habitans des provinces septentrionales entrent en partage des hautes dignités militaires. La population du midi étant à celle du nord comme 3 est à 2, pour que la répartition fût équitable, il faudrait qu'à côté de 107 hollandais figurassent 160 Belges ; il y en a en tout VINGT-DEUX. Ainsi la proportion est encore plus forte que dans notre dernier tableau ; là elle n'était pas tout-à-fait de quatre employés hollandais contre un Belge ; ici elle est très-près de cinq contre un. Nous attendons la réponse de la *Gazette des Pays-Bas*.

Le Belge d'aujourd'hui contient quelques renseignements statistiques du même genre que ceux que nous publions. Les voici :

Directeur du personnel, le général baron Tenguagel,	hollandais.
Directeur de l'administration, le général Reuther,	hollandais.
Chef de l'état-major général, le général baron Constant de Rebecque,	étranger.
Directeur du génie, le colonel Hooff,	hollandais.
Directeur de l'artillerie, le général Trip,	hollandais.
Directeur de la cavalerie, le général Trip,	hollandais.
Président de la caisse des pensions des veuves et orphelins, le général comte de Limburg-Stirum,	hollandais.
Inspecteur-général du service sanitaire M. Bernard,	hollandais.
Président de la haute-cour militaire M. Conrady,	hollandais.
Gouverneur de l'école militaire royale de Breda, le lieutenant-général Guncel,	hollandais.

Voilà bien, à notre connaissance, tous les chefs des administrations et établissemens qui tiennent à l'armée : les voilà tous hollandais, à l'exception d'un seul qui est étranger.

(1) Trois Belges sont en non activité.

GARDE COMMUNALE.

Le commandant soussigné prévient que S. A. R. le prince d'Orango passera la revue de la garde communale de cette ville, dimanche prochain, 20 du courant, et que ladite garde aura à se réunir à cet effet, à huit heures du matin, place Saint-Lambert.

BARON DE GOESWIN.

On mande de Berlin, le 11 septembre : « La *Gazette d'Etat* de Prusse publie une dépêche du comte Diebitsch-Sabalkanski, datée de l'Eski-Saraï (l'ancien-sérai) d'Andrinople le 9 (21) août, dans laquelle on remarque le passage suivant :

« La garnison d'Andrinople composée de 10,000 hommes de troupes régulières ; mit bas les armes à l'approche des Russes, quoiqu'elle pût en toute liberté opérer sa retraite ; elle abandonna aux vainqueurs 54 pièces de canon, 20 drapeaux, 5 queues de cheval, son camp, ses fusils avec leurs munitions ; elle a obtenu la permission de se rendre dans ses foyers pour s'y livrer aux travaux agricoles. La nombreuse population d'Andrinople, tant mahométane que chrétienne, est venue avec une entière confiance au devant de l'armée russe. »

TEMPÉRATURE A LIÈGE, du 15 septembre. — A 8 heures, du matin, 14 degrés au-dessus de zéro, à 2 heures, 13 degrés id.

LITTÉRATURE. — Lecture de Moïse à l'Abbaye-aux-Bois.

Déjà soixante personnes sont réunies, que de notabilités en contre ! les intérêts de cour, les arts, la liberté, la littérature sont ici représentés par ambassadeurs. Il est curieux d'assister à ce rapprochement intime des anneaux séparés de la chaîne sociale, d'entendre des hommes d'époques si diverses converser philosophiquement ensemble, et le 18^e et 19^e siècle se réunir pour admirer un homme qui appartient à tous les temps.

C'est un sentiment d'admiration plein d'égalité qui a fait asseoir, par exemple, le vénérable duc de Doudeauville à côté du jeune auteur de la *Jacquotte*. Parmi les conviés à ce festin poétique, les uns sont imposants par la magnificence de leurs titres, et les autres par le droit qu'ils ont déjà acquis de ne plus porter même le nom de Monsieur. Ainsi Gerard et Gudin, Rossini, Lamartine, et j'en aurais presque dit, si elle était du même sexe, cette jeune Muse à qui la patrie confirmera peut-être le nom qu'elle s'est décerné à elle-même dans un mouvement d'orgueil explicable. Mais Rossini dont j'ai parlé, je ne le vois pas. C'était ce titre de *Moïse* qui donnait ici l'illusion de sa présence, et il est là par droit de souvenir.

Retirons-nous maintenant vers cette place à demi cachée sous les draperies bleues d'une de ces larges croisées, et vous verrez delà que le temple est digne du poète. Les amis présents et les amitiés qui ne meurent pas, sont rassemblés là comme pour assister à un triomphe. Voici l'image fidèle de M^{de} Staël, la Corine de Gerard, plus belle du magique éclat des flambeaux et là-bas, sur cette cheminée de marbre blanc, entre deux lauriers à fleurs roses, un buste, ouvrage de Canova. C'est une figure prétendue idéale : la Béatrix rêvée par le Dante ; mais le sculpteur italien l'a copiée ici sur sa nature, dans l'impuissance d'inventer des traits plus parfaits. Ne dirait-on pas que, dans cette fête poétique, l'ascendant du pouvoir de M^{de} Recamier, si impérieux de délicatesse et de grâce, donne à chaque spectateur une certaine émulation de plaire, qu'elle change les caractères ou en perfectionne les qualités ? Ce jeune duc libéral est presque affectueux et poli ; voilà Villemain qui prend toute la modestie d'un disciple, au lieu de cette assurance qu'il a éloquentement conquis le droit de montrer à titre de professeur. Le directeur du *Globe*, plie, là-bas, à la riante conversation d'un artiste, son esprit judicieux et sévère. M. Pasquier, dont les muses ont fait battre le cœur en toutes les phases de sa fortune, oublie toute sa diplomatie, entre l'auteur de *Marie Stuart*, M^m de Rémusat, Girardin, Ampère et Alexis de Jussieu. Le plus enthousiaste des députés Breton, passe de ses théories du beau à une admiration immédiate auprès de cette jeune comtesse, et l'auteur des *Ducs de Bourgogne* disserte pendant ce temps là, sans aucune préoccupation de jalousie, avec un magistrat qui voudrait de la philosophie dans l'histoire. Mon ami Taylor écoute un ambassadeur : l'ambassadeur parle cette fois à cœur ouvert ; mais ils ne s'entendent jamais, bien qu'ils traitent de puissance à puissance, car ils représentent chacun une majesté : M. Taylor, celle du public. C'est pour les intérêts de notre scène qu'il stipule et qu'il réclame ici *Moïse*. Mais l'étranger ennemi de la France, demande la reprise de *Manlius* et le commissaire royal brûle d'ouvrir le lice à des talents nouveaux. Ne penserait-il (donc pas, ainsi que M. Mechin, qui ne s'est pas montré assez étranger à l'amitié de Galba, d'Othon, de Vitellius et de Pertinax, qu'il faut, comme une religion, une littérature de l'état ? Et qu'on doit aussi la prendre à Rome ?

Mais pendant que nous cherchons encore Benjamin Constant, qui n'est ultramontain en aucune chose, et dont l'absence serait une tâche au milieu d'une réunion formée par l'amour des lettres et de la gloire de la France, voilà M. de Châteaubriand qui arrive. Le dieu ! voilà le dieu ! dirait M. Baccour de lui-même, si c'était lui qu'on attendit. L'auteur de *Moïse* s'est déjà placé modestement dans les rangs bien serrés de ses admirateurs qu'il regarde comme des juges. Paix ! j'aperçois le guéridon, la lampe voilée, le manuscrit fermé en-

core : Qui donc sera le lecteur ? Ne serait-ce pas le poète lui-même ? Ah ! tant pis pour la pièce et pour nous. Et qui osera croire qu'il sera mieux entendu que l'auteur ? L'éloquence ne repose-t-elle pas dans les yeux qui écoutent, aussi bien que sur les lèvres qui parlent ? Et qui sait mieux interroger les yeux que la parole d'un illustre écrivain ? Que de vers déclamés sans âme ou froidement lus sur un papier muet dont nous avons vu expirer la grâce et la force languir ! La voix du poète, au contraire, est comme un accent même de la lyre, c'est un lien vivant entre son cœur et le vôtre. Celui qui les a créés redonne aux vers en les lisant, la vie soude de l'inspiration : il ne récite plus, il improvise et vous assistez à la création. Le lecteur est M. Lafond, de la comédie française.

Voyons comment s'exposent les principaux développemens de la pièce. Moïse est absent du camp hébreu : les douze tribus réunies au milieu des déserts de Raphidim murmurent et dénoient, dans l'oisiveté, tous les liens de l'obéissance. Une jeune reine des Amalécites vaincus a inspiré sans le ressentir un si violent amour au fils d'Aaron, Nadab, un neveu de Moïse, qu'elle espère l'égarer jusqu'à lui faire adopter ses dieux et se révolter contre son chef. Le bruit de la mort de Moïse vient ajouter au désespoir d'Aaron, et aux espérances d'Arzane. Marie, jeune sœur de deux frères peints à Aaron, le sort de Moïse et de Josué, qui s'étaient retirés pour prier sur la sainte montagne.

Ils n'ont pu sans mourir contempler Jehovah !
Du seigneur à leur voix, la gloire est descendue,
Dans une ombre effrayante au milieu d'une nue,
La nue en s'entr'ouvrant les a convert de feu,
Et le ciel à l'instant s'est refermé sur eux.

Aaron court prendre place au conseil des vieillards, calmer les chefs séditeux, et cette première action du drame se termine par un chœur de jeunes filles Israélites, à qui Marie adresse ces mots :

Approchez, postérité du juste,
Doux trésor de Jacob par le ciel réclamé,
Désarmez du seigneur le carquois enflammé.
Au père qui nous frappe, au dieu qui nous châtie,
Présentez de vos pleurs la pacifique hostie.
Il est pour l'alligé des cantiques touchants
Et souvent la douleur s'exprime par des chants.

Arzane et Nebée, sa confidente, font succéder au second acte, les plaintes de la captivité et toute la ruse des séductions féminines aux religieuses inquiétudes qui ont rempli le commencement du poème. Un fragment sténographié de la scène des deux amans, l'innocent lévite et la prêtresse d'As tarté, donnera quelque idée de toute l'élevation pure de ce style :

NADAB.

Vous flattez l'ennemi dont vous croyez dépendre.
Mais nourrie à Seir, pour plaire et pour aimer,
Nos farouches vertus ne peuvent vous charmer.

ARZANE.

Amalec et Jacob diffèrent de maxime,
Il est vrai. Nous croyons, sans nous en faire un crime,
Qu'aimer est le bonheur, plaire un don précieux,
Et que la volupté nous rapproche des dieux.
Sous des berceaux de fleurs, nos heures fortunées
S'envolent mollement, l'une à l'autre enchainées.
Le Dieu que nous servons approuve nos desirs.
Dans une Ile féconde au doux chant des plaisirs,
La beauté l'enfanta sur les mers de Syrie ;
Il préside, en riant, au banquet de la vie.
Pour attirer sur vous ces bienfaisans regards,
J'ai déjà, les pieds nus et les cheveux épars,
De nos rites sacrés, suivant l'antique usage,
Trois fois pendant la nuit, conjuré son image.
Mais n'ai-je point, Nadab, armé votre courroux ?
Vous détestez le Dieu que je priais pour vous.
Pardonnez à ces vœux que, dans mon innocence,
M'arracha le transport de la reconnaissance.

NADAB.

Qu'entends-je?... Amalécite, apprenez donc mon sort.
Long-temps de mon amour je captivai l'essor ;
Vous adorant toujours, mais respectant vos larmes,
Je n'aurai pas osé vous parler de vos charmes.
Un mot, dont l'homme heureux ne sent plus la valeur,
Trop souvent peut blesser l'oreille du malheur.
Quand Moïse vivait, vous aviez tout à craindre,
A cacher mon ardeur, je savais me contraindre ;
Aujourd'hui que le ciel pour vous se veut calmer,
Votre bonheur me rend le droit de vous aimer.

ARZANE.

Epargnez.....

NADAB.

Vous sauver changea ma vie entière.
Ce cœur que vous habitez la première,
Vit l'amour se lever, terrible et violent,
Comme l'astre de feu dans un désert brûlant.
Le repos pour jamais s'envola de mon ame.
Mon esprit s'égara dans des songes de flamme.
Abjurant la grandeur promise à nos neveux,
A l'autel des parfums je n'offrais plus mes vœux.
Je n'allais plus, lévite innocent et modeste,
Chaque aurore, du désert cueillir le pain céleste.
Dans les champs de l'Arabe et loin des yeux jaloux,
Mon bonheur eût été de me perdre avec vous ;
De toi seule connue, à toi seule asservie,
L'Orient solitaire aurait caché ma vie.
Pour appui, du dattier empruntant un rameau,
Le jour j'aurais guidé ton paisible chameau ;
Le soir, au bord riant d'une source ignorée,
J'aurais offert la coupe à ta bouche altérée,
Et sous la simple tente oubliant Israël,
Pressé contre mon cœur la nouvelle Rachel.

Faut-il poursuivre une telle analyse, ou nous arrêter au moment même d'exposer combien le retour de Moïse est ici un événement dramatique? Il nous vient le double scrupule de trahir quelques intentions de l'auteur et les futurs intérêts du lecteur qui peut espérer de voir un jour au théâtre se développer un drame où toute la simplicité des caractères antiques s'unit à cette profondeur de passion que les écrivains modernes ont mieux étudiée et mieux rendue que les maîtres. La pièce en était là de sa marche rapide, lorsqu'un nouveau cœur, celui des filles Amalécites, est venu donner à tout le monde, l'idée de priver enfin l'auteur de lire lui-même. La sollicitude de l'auditoire a passé au lecteur et il a rendu le manuscrit au poète. Le poète alors avec cette voix purement accentuée que nous appelons tout à l'heure une voix de la muse, a dit :

ARZANE, au cœur.

Captives, suspendez ces pleurs inépuisables ;
Voici l'instant prédit où les filles d'Edom
Vont sauver d'Amalec et la race et le nom.
Nos guerriers ne sont plus, mais vous restez encore ;
Formez les chœurs brillants des peuples de l'aurore,
Des femmes de Byblos répétez les soupirs,
Du farouche Israël enflammez les desirs.
Loin d'ici la pudeur et la froide innocence,
Chantez la volupté qu'inspire leur absence,
Chantez l'amour : c'est lui qui du Dieu d'Israël
Doit corrompre l'encens et renverser l'autel.

LE CHŒUR.

Amour, tout chérit tes mystères,
Tout suit tes gracieuses lois :
L'hirondelle au palais des rois,
L'aigle sur les monts solitaires,
Et le passereau sous nos toits.

UNE AMALÉCITE.

Ton vieux temple, entouré des peuples de la terre,
S'élève révérend de chaque âge nouveau,
Comme au milieu d'un champ la borne héréditaire,
Ou la tour du pasteur au milieu du troupeau.

LE CHŒUR.

Amour, tout chérit tes mystères,
Tout suit tes gracieuses lois :
L'hirondelle au palais des rois,
L'aigle sur les monts solitaires,
Et le passereau sous nos toits.

UNE AMALÉCITE.

Invoquons du Liban la déesse charmante ;
De nos longs cheveux d'or que la tresse élégante
Tombe en sacrifice à l'amour.
Soulevons les enfers : répétons tour à tour
Du berger Chaldéen la parole puissante.

UNE AUTRE AMALÉCITE.

Qui méprise l'amour, dans ses fers gémissant.

DEUX AMALÉCITES.

De prodiges divers l'amour remplit l'Asie ;
Il embaumait l'Arabie
Des pleurs de la tendre Myrrha.
Du pur sang d'Adonis il peignit l'anémone :
Fleurs des regrets, symbole du plaisir,
Elle vit peu de temps ; et le même zéphir
La fait éclore et la moissonner.

On se figurerait difficilement les transports de l'assemblée... quand un autre incident s'est présenté. Le manuscrit était tellement inexact, que l'auteur s'est interrompu pour dénoncer lui-même une lacune, et s'est trouvé sans issue au milieu de ses propres richesses. Alors la voix émue d'une personne qui eût été digne de faire les vers oubliés, et dont la mémoire les avait à moitié retenus sur une première lecture, Mlle. Gay, pourquoi hésiter à la nommer? Les a soufflés avec un zèle mêlé de quelque trouble et de quelque incertitude. Il faudrait avoir vu tout ce que cette émotion d'un autre poète avait de touchant et deviné tout ce que le sourire de l'auteur de *Moïse* exprimait de reconnaissance, pour se faire une idée de cette scène. Si M. Gérard veut exécuter ce tableau, ce ne sera point faire déroger sa palette, même après la page aristocratique qu'il a exposée au Louvre; car il s'agit ici d'introniser un talent souverain, c'est la consécration d'une autre royauté. M. de Châteaubriand a continué sa lecture, souvent interrompue par les applaudissements de l'assemblée. Oserons-nous à présent exprimer notre impression toute personnelle; oserons-nous dire que nous ne conseillerions point à l'auteur du *Génie du Christianisme*, à l'éminent ambassadeur à la cour de Saint-Pierre, au défenseur de nos libertés, honoré secrètement de tant d'inimitiés lâches de risquer la représentation d'un chef-d'œuvre? Cette pièce conçue en un temps où sa forme et sa ponipe étaient nouvelles, a subi les inconvénients de la longue déhance de l'auteur; sa hardiesse est dépassée maintenant par des innovations téméraires. Entre des rivalités inégales et tant de médiocrités présentes des arts de la scène, les chances seraient hasardeuses, la fable de Moïse est privée de cette curiosité vulgaire qui soutient ailleurs les plus infirmes ouvrages. Le style est plus fort que le drame; l'action, rapprochée du ciel, languit quelquefois sur la terre; et pour incarner enfin ce grand esprit du prophète, il n'apparaît à notre imagination que l'ombre de Talma. *Moïse* n'est point une tragédie; c'est une épopée toute entière! Le poète n'a pas touché le but, car il l'a dépassé. Le métier a manqué au génie, et Racine enfin ne fit point représenter *Athalie*. Ne soupçonnons point la sincérité de cette erreur chrétienne; mais ne pourrait-on affirmer qu'il manquait un peu de foi aux prestiges d'un théâtre usé et au talent des comédiens qui survivaient. (*Extrait de la Revue de Paris.* *)

(*) Se trouve chez Mlle. Mahoux, libraire.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, du 14 septembre.

Naissances : 12 garçons, 4 filles.

Décès : 2 garçons, 1 femme, savoir : Marie-Agnès Pirotte, âgée de 75 ans, rue Matrognard, veuve de Gaspar Berger.

SPECTACLE. — Jeudi 17 septembre la 1^{re} représentation des *Deux Mousquetaires*, ou la *Robe de Chambre*; opéra nouveau, parole de MM. Vial et Justin Gensoul, musique de Berton.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

HUITRES anglaises, chez *Parfondry*, derr. l'Hôtel-de-Ville.

HUITRES anglaises très-fraîches, chez *Peret*, rue Ste.-Ursule. 87

VENTE SUR LICITATION entre majeurs et mineurs, lundi, premier octobre, à dix heures du matin, au bureau de la justice de paix des quartiers Sud et Ouest, rue Pied de Bœuf, n° 693;

De l'**HOTEL** de feu M. le comte de Hoen, rue du Pot d'or, n° 658, avec porte cochère rue Tête de Bœuf, composée de plusieurs salles et saons, deux cuisines, garde-meubles, pompes, citerne, remise, grenier à foin, écurie pour 7 chevaux, quatre caves, grande cour, à l'étage six chambres et deux greniers sur la longueur du bâtiment.

S'adresser pour les renseignements à maître *Parmentier*, notaire, place de la Comédie, chargé de cette VENTE et dépositaire des titres. 86

Vente sur licitation entre majeurs et mineurs.

Lundi, 28 septembre 1829, à dix heures du matin, par-devant le juge de paix des quartiers de l'Ouest et du Sud de cette ville de Liège, au lieu de ses séances, rue Pied de Bœuf, n° 693.

D'un **MOULIN** à farine, maison, jardin, vigne avec ses dépendances, sis Bas Rieux, faubourg Ste-Marguerite, n° 131, exploité par le sieur Come, meunier. S'adresser à M^e *Parmentier*, notaire, place de la Comédie, chargé de cette vente. 28

BEAU MOBILIER A VENDRE.

Mercredi 30 septembre et jeudi 1^{er} octobre 1829, à 10 heures du matin, M. *Galliani*, négociant à Ampsin, fera VENDRE tout son MOBILIER, consistant en 20 tables, 6 douzaines de chaises, commodes, secrétaires, et autres objets dont une grande partie en acajou, 4 grandes cuves de distillateur, une presse à deux vis, un cheval, 4 vaches, 3 cochons gras, une charrette, un tombereau, 2 charnes, 60 sacs, des jupes, bas, et environ 60 balles café Chérifon.

Cette vente aura lieu sous la direction du notaire *Farcy*. 37

L'administration du château de Johannisberg, porte à la connaissance du public que S. A. le prince DE METTERNICH WINNEBURG a nommé M. D. LEYDEN A COLOGNE, son agent chargé exclusivement de la vente des VINS de cabinet du château de JOHANNISBERG pour toute l'étendue du royaume des Pays-Bas et des provinces Rhénanes de Prusse. Château de Johannisberg, le 1^{er} septembre 1829. 92

Le 28 septembre 1829, à onze heures du matin, les syndics définitifs de la faillite de Ch. Von Clermont, feront procéder à Vaals en la maison dite *Kirhwald*, par le ministère du notaire *Rompén*, à l'adjudication des BIENS ci-après détaillés, situés à VAALS et appartenant à la dite faillite; savoir :

1^o Une belle grande maison, bâtie à la moderne, tout près de la nouvelle chaussée de Maestricht sur Aix-la-Chapelle, avec basse-cour, écuries, remise, jardin etc. de la contenance de 70 verges carrées et connue sous le nom de *Kirhwald*.

2^o Un bâtiment très-spacieux dit *Stamhuis*, avec deux basses cours, écuries, grand jardin, conduits d'eau etc. contenant le tout 3 bonniers 42 verges 60 aunes carrées.

3^o Une maison avec jardin dans le *Lungenthal*, mesurant 80 verges carrées.

4^o Une dito près du *Gausprong*.

Et 5^o une pièce de terre labourable et plusieurs petits bois.

Les conditions de la VENTE seront déposées la semaine avant l'adjudication à Vaals, chez M. l'assesseur *VON CLERMONT*, à Mitem, chez le notaire *ROMPEN*, et à Maestricht chez les syndics MM. *JAMINÉ*, avocat, et *SIMONS* avoué. 949

Au Moulin d'or, n° 60, sur le Marché, on DEMANDE une FILLE DE BOUTIQUE bien au fait du commerce de fil et cordon. 427

Vente publique d'un corps de ferme, situé à Bois (Condroz.)

Jeudi 24 septembre 1829, à 10 heures du matin, il sera procédé par le ministère de M^e *Gengoux*, notaire d'arrondissement à la résidence d'Heure, à la VENTE publique et aux enchères, en masse et ensuite en détail, d'un CORPS DE FERME, d'origine patrimoniale, situé à Bois, commune de Bois-Borsu (Condroz), canton et district de Huy, province de Liège, sur la nouvelle route de Marche à Terwagne, consistant en bâtiments d'exploitation, jardin, pré et terres labourables; le tout de la contenance de 56 bonniers.

Cette vente se fera chez les sieurs *Dubois*, aubergistes à Méan, commune de Masse, province de Namur, à long terme de crédit.

Entre-tems on peut prendre connaissance des conditions chez le propriétaire M. DE NEUBRUSSE, receveur de l'état à Dampicourt, canton de Virton, grand-duché de Luxembourg, ou en l'étude dudit M^e *Gengoux*, à Heure, près de Marche. 408

TRAITEMENS. — L'administrateur du trésor dans la province de Liège, informe MM. les curés et desservans résidans à Liège, et MM. les professeurs, employés et boursiers de l'université de Liège, que leurs traitemens du troisième trimestre de cette année, sont payables à son bureau tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Mercredi prochain, à la Salle de C. *Houbaer* et C^o, derrière le Palais, n° 50, on VENDRA une forte QUANTITÉ D'OBJETS de menuiserie et de serrurerie en bon état, entre autres, des serrures, fiches, espagnolettes etc.; et beaucoup de meubles, linges, habillement, plusieurs miroirs etc. 407

Le magasin place Verte, n° 780, est assorti de vingt mille PAIRES DE BAS, bonnets et chaussettes, en blanc, écru et de couleurs, bas de femmes depuis 30 cents la paire jusqu'à plus beaux, idem à jours depuis 50 cents, bas d'hommes depuis 50 cents, bas d'enfants de toutes qualités et grandeurs, ainsi que chaussettes et bonnets, au métier et tricote, jupons, camisoles, calçons et robes d'enfants, bas de soie noirs et blancs, à jours et unis, quantité des plus beaux foulards des Indes et autres, cravattes de soie noire et de fantaisie, idem Indiennes et autres, un choix de trois mille fichus et schals d'été, étoffes pour robes foulards, et soie noire, idem en Indiennes et guinghams, cotonnets, mouchoirs de poche etc. Les plus beaux linges de table damassés, dont il est le francier à la cour du roi des Pays-Bas. 614

AVIS de MM. ROUX et CHAIS, pharmaciens brevetés de S. M. le Roi de France.

La réputation que s'est acquise dans la France et dans l'étranger le Paragony Roux, spécifique contre les maux de dents, puissant anti-scorbutique, le met désormais au rang des remèdes les plus précieux que possède l'art de guérir. Les essais multipliés qu'en ont fait les médecins et les dentistes les plus célèbres de l'Europe, assurent sa supériorité incontestable sur tous les odontalgiques employés jusqu'à ce jour; il suffit d'un morceau d'amadou imbibé de Paragony Roux et placé sur une dent malade pour calmer dans l'instant et constamment les douleurs les plus aiguës et les plus opiniâtres; cette propriété est constatée par toutes les villes de l'Europe où il y a des dépôts, et par des milliers de consommateurs qui pourraient l'attester, s'il avait encore besoin de preuves.

Le dépôt est chez *GILLOX-NOSSANT*, rue Pont-d'Isle, n° 32, à Liège, qui vend de même le savon onctueux d'Aubril, précieux pour la barbe; crème balsamique de sir Grenonck; eau de Botot pour les dents; poudre de Charlard; vinaigre de Bully; extrait de Portugal de Houbigant-Charlard; eau véritable de Nison de l'enclos; savon Démarson; et une infinité d'articles précieux pour la toilette.

COMMERCE.

Bourse de Paris du 12 sept. — Rentes 5 p. 0/0, jouiss. du 22 mars 1829, 407 fr. 40 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. du 22 mars, 400 fr. 00 c. — Rentes 3 p. 0/0, jouiss. du 22 juin 1829, 80 fr. 75 c. — Actions de la banque, 1000 fr. 00 c. — Emprunt royal d'Espagne, 1829, 73 fr. 48. — Emprunt d'Haïti, 340 fr. 00 c.

Bourse d'Amsterdam, du 12 sept. — Dette active, 58 7/8. — Idem différée 00/00 — Bill. de change 22 3/16. — Syndicat d'amortissement 4 1/2 100 5/8. — Rente remb., 2 1/2 3/8 15/16. — Act. Société de com. 00 0/0 0/0. — Russ. Imp. et C^o 5, 401 7/8. — Dito ins. gr. li., 60 1/4. — Dito C. Ham. 92 1/2. — Dito em. à L. 5, 00 0/0. — Danois à Londres, 69 7/8. — Ren. fr. 3 % 00 0/0 0/0. — Esp. H 5 1/2, 00 0/0. — Dito à Paris, 0 0/0. — Rente Perpét. 0 0/0. — Vienne Act. Banq. 0000 00. — Métall., 97 1/2. — A Rot. 1^{er} L. 000 à 000. — Dito 2^e L. 000 0/0 00. — Lots de Pologne, 00 0/0 à 00 0/0. — Naples Falconet 5, 81 4/16. — Dito Londres 5, 00 0/0 00.

Bourse d'ANVERS, du 14 septembre.

Changes. — Ils sont fermés comme suit :

Changes.	à courts jours.	à 2 mois.	à 3 mois.
Amsterdam.	3/8 p	A	
Londres.	12 1/2 1/2	A	12 1/2 1/2 P
Paris.	47 3/8		47 1/16 A 46 7/8
Francfort.	36 3/8		36 3/16
Hambourg.	35 5/8		35 5/16
Escompte 4 p. 0/0.			

Cours des Effets des Pays-Bas.

Dette active, 2 1/2 d'intérêt, 58 3/4
Obl. syndicat, 4 1/2 " 00 0/0
Dette dom., 2 1/2 " 98 5/8 A
Act. S. Com., 4 1/2 " 87 0/0 P

Marchandises. — Ventes par contrat privé.

150 Balles café Brésil, à 21 1/2 c., ent.
50 Balles café Brésil, à 22 c., ent.
80 Balles café Batavia, à 23 c., cons.
50 Balles café Chérifon Jaunâtre, à 26 1/2 c., cons.
50 Barils potasse d'Amérique, à fl. 21.
400 Caisses sucre Havane blond de 48 1/2 à 49 1/4.

Prix moyen des Grains au marché de Liège, du 13 sept.

Rasière de froment de 1828 et 1829, cumulés, 9 fl. 41 1/2 au-lieu de 9 97.
Rasière de seigle de 1828 et 1829, cumulés, 5 fl. 67 1/2 au-lieu de 5 85.

H. LIGNAC, imprim. du Journal, place du Spectacle, à Liège.